

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **59 (1951)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL (1949-1950)

I. NOTE PRÉLIMINAIRE

Le 28 juin 1950, deux jours avant le terme officiel de ses fonctions, la mort nous a ravi M. Louis Bosset, archéologue cantonal et secrétaire de notre commission.

C'est en 1934 que M. Bosset avait été appelé à succéder à M. Albert Naef comme archéologue cantonal ; atteint par les dispositions légales sur la limite d'âge, M. Naef était lui-même en fonctions depuis l'entrée en vigueur de la loi de 1898 sur les monuments historiques.

Né à Payerne le 26 avril 1880, M. Bosset a bien servi le pays. Il était entré en 1920 au sein de notre commission ; en 1926, il fut appelé à la Commission fédérale des monuments historiques ; de 1925 à 1927 il fut président de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie ; dès 1937, il présida aux destinées de l'association Pro Aventico ; puis, en 1947, ce fut la Société suisse de préhistoire qui l'appela à sa présidence.

Cette brève énumération suffit à faire comprendre que M. Bosset a servi avec dévouement la cause de notre patrimoine historique.

Au cours de sa longue carrière, il a lui-même conduit de nombreux travaux ; en archéologie ancienne, il faut rappeler les fouilles et l'exploration du théâtre, du temple du Cigognier et de l'amphithéâtre d'Avenches ; son nom est inséparable de la découverte retentissante du buste en or de l'empereur Marc-Aurèle ; dans le domaine de l'archéologie médiévale, notre regretté collègue a dirigé la restauration de nombreuses églises vaudoises et contrôlé celle d'innombrables édifices religieux et civils ; la résurrection de l'admirable abbatale de Payerne couronna cette brillante activité.

De caractère affable, un brin malicieux, toujours souriant, M. Bosset sut accomplir sa mission terrestre le mieux du monde.

Notre commission est également endeuillée par la mort de M^e Aloys Cherpillod, avocat à Moudon ; ce charmant collègue a consacré de

louables efforts au développement du Musée du Vieux-Moudon et à la sauvegarde de nos monuments ; il fut également président de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, de 1939 à 1941.

Le destin veut que ce soit son successeur qui rédige un rapport qui est le reflet de l'activité de Louis Bosset en 1949 et durant le premier semestre de l'année 1950.

Il m'appartient donc de vous entretenir de travaux dont je n'ai pas eu connaissance, sinon à titre personnel et lointain.

Dans de telles conditions, ces lignes comporteront certainement des lacunes et des erreurs ; on voudra bien ne pas m'en tenir rigueur.

II. RESTAURATIONS ACHEVÉES

1. *Belmont*. — Le temple de cette commune a été restauré. MM. C. et F. Brugger furent les architectes de ce travail.

2. *Bière*. — Pour compléter la restauration du temple, œuvre de M. F. Gilliard, architecte, trois vitraux de M. Ribas viennent d'y être posés.

3. *Brent-Montreux*. — La réfection intérieure de la chapelle est terminée.

4. *Cotterd-Bellerive*. — On a procédé à une modeste réfection de ce temple.

5. *Donneloye*. — Un travail de rénovation a amélioré l'état de l'église de ce village.

6. *Lutry*. — La tour de Bertholod a vu sa restauration s'achever par la teinture des poutres apparentes de la toiture, redonnant à ce joli monument son sens et son unité. Les travaux furent conduits par MM. Louis et Georges Bosset.

7. *Moudon*. — L'église de Saint-Etienne doit être restaurée par étapes. L'une d'elles, consacrée au chauffage de la chapelle de Cerjat et à la réfection de deux fenêtres est achevée. M. Gilliard en a conduit les travaux. L'exécution des autres étapes présente un caractère d'urgence ; il faut souhaiter qu'on puisse y procéder avant que des dégâts nouveaux ne viennent augmenter le coût des travaux qui restent à faire.

8. *Montpreveyres*. — La petite église de cette commune a été dotée d'un large porche, rénover et munie, à l'intérieur, d'une petite sacristie.

9. *Vich*. — Le petit temple de Vich a fait l'objet d'une nouvelle restauration, œuvre de MM. Teyssie et Hammel, architectes à Rolle, après un premier réaménagement qui eut lieu en 1920.

III. TRAVAUX EN COURS

1. *Assens*. — A l'église mixte d'Assens, les façades sont l'objet d'une remise en ordre ; l'intérieur est restauré, à l'exception du chœur (architecte, M. F. Gilliard). Les fresques seront confiées aux soins de M. Correvon. A l'occasion de ces travaux, M. Bovy, professeur à l'Université de Lausanne, a identifié le retable baroque (ainsi que celui de l'église d'Etagnières) comme une œuvre des frères Reyff qui, au XVII^e siècle, concurent des œuvres devenues célèbres.

2. *Château-d'Œx*. — La modification de la fenêtre du temple a suscité les difficultés qu'on sait.

3. *Chavannes-le-Chêne*. — L'église de cette commune, si pittoresque avec son clocher-arcade, fait l'objet de travaux conduits par M. R. Piloud, architecte, à Yverdon. Un auvent a été placé au-dessus de l'entrée. Deux fenêtres ont été ouvertes, pour éclairer la nef que le passé avait conçue trop sombre. Une nouvelle porte a été percée pour faciliter l'accès à la sonnerie des cloches. Un vitrail décoré meublera la fenêtre principale, dans l'axe du chœur. Le mobilier sera entièrement neuf.

4. *Corsier*. — On a procédé au piquage des façades et on restaure les encadrements des fenêtres. Ces travaux ont permis de mieux déterminer la date des différentes étapes de construction de l'édifice.

Les travaux faits à la tour ont réservé une éclatante surprise ; une remarquable décoration romane, avec bandes lombardes, a été retrouvée ; des fenêtres ont été découvertes sous les cadrans des horloges. Nous souhaitons qu'on puisse trouver une solution heureuse pour ces cadrans nécessaires, mais qui devraient être discrets et laisser à ce clocher son aspect désormais remarquable.

A l'intérieur, seul le chœur fait l'objet de travaux ; les belles fresques qui s'y trouvent et sont déjà connues, seront entretenues par M. Correvon. Dans le sol, on a retrouvé une grande abside semi-circulaire, vestige d'une église plus ancienne. Nombre d'ossements humains ont été mis au jour, qui seront l'objet d'une étude à l'Institut d'anthropologie de Genève. Une monnaie savoyarde et des restes d'anciens vitraux également.

Les orgues étaient placées dans l'axe du chœur et ne pourront pas être mises ailleurs ; cependant, elles pourront être abaissées pour dégager la fenêtre axiale de l'édifice. C'est M. Nicati, architecte à Vevey, qui dirige les travaux.

5. *Lausanne*. — Sous la direction de M. Virieux, architecte de l'Etat, le beffroi de la Cathédrale est l'objet de très importants travaux de restauration. A une hauteur impressionnante, on procède au remplacement de blocs de molasse que les intempéries ont désagrégés. Ce matériau a déjà provoqué, par sa fragilité, d'innombrables et fort

coûteuses réparations. Il transforme nos églises et nos châteaux en chantiers permanents et impose au canton et aux communes des frais d'entretien fantastiques.

Après bien des essais et diverses expériences, on a heureusement découvert une pierre, la pierre de Morlay (près de Toul) qui, tout en se patinant rapidement et en prenant très vite la couleur et le grain de la molasse, présente le gros avantage de ne pas se déliter, de résister aussi fort bien aux injures du temps et de notre climat variable.

Cette pierre de Morlay fut déjà utilisée en 1921 dans quelques réfections du château de Lucens, où elle s'est excellemment comportée, de même qu'à Saint-Pierre de Genève. A l'église d'Assens, on vient d'en faire usage et sa présence à la Cathédrale nous assurera désormais que les travaux de restauration y deviendront infiniment plus rares que jusqu'ici, sans toutefois rien modifier au caractère du monument. L'expérience révèle qu'il suffit d'environ six mois pour que cette pierre se patine.

6. *Montreux*. — Le temple de cette ville est restauré par étapes. L'une d'elles est en cours d'exécution. Elle a provoqué le remplacement de la charpente de la chapelle, dont le mauvais état est apparu au cours des travaux.

7. *Payerne*. — La célèbre abbatale, ressuscitée grâce au labeur si probe de Louis Bosset, voit sa longue rénovation approcher de son terme.

Les fresques signalées dans le précédent rapport ont été conservées par M. Correvon ; elles représentent la décoration la plus considérable et la plus belle qui soit connue en Suisse, pour la fin du XI^e et le début du XII^e siècle.

Ces peintures donneront un retentissement considérable à l'œuvre de restauration qui s'achève.

Les anciennes fenêtres du narthex et de la chapelle qui le surmonte ont été rétablies. Une grille en fer forgé, dessinée encore par Louis Bosset, vient d'être posée pour clore la porte primitive de l'édifice ; elle a été faite avec d'anciens fers patinés et sans soudure.

On s'occupe de faire actuellement disparaître des fenêtres modernes, percées près de cette porte. C'est M. Georges Bosset, le nouvel architecte de ce monument, qui conduit les travaux.

8. *Saint-Légier*. — Sous la conduite de MM. C. et F. Brugger, architectes à Lausanne, l'église de cette commune va être à son tour l'objet de travaux.

9. *Vevey*. — A l'église Saint-Martin, on place actuellement, dans les fenêtres de la face nord, des vitraux exécutés il y a quelques années par feu le peintre Biéler.

10. *Chillon*. — L'Association pour la restauration du château de Chillon a poursuivi son activité. Sous la direction de M. Schmid,

architecte du château, on achève la restauration du bâtiment G ; on sait qu'il s'agit d'une remarquable salle du XIII^e siècle qui avait été découverte et transformée en cour ; une partie de sa décoration murale avait cependant subsisté, de même que des fenêtres à banquettes.

Le toit a été reconstruit, la décoration sauvée et cette belle salle pourra bientôt être ouverte aux visiteurs.

11. *Yvonand*. — Le temple d'Yvonand a fait l'objet d'une bonne réfection, conduite par M. O. Magnin, architecte, à Orbe.

IV. RESTAURATIONS PROJÉTÉES

1. *Avenches*. — Un projet de restauration du temple est à l'étude. Nous souhaitons qu'on en profite pour ramener l'orgue à des proportions moins démesurées.

2. *Goumoëns*. — Des vitraux seront sans doute posés dans l'église de la commune.

3. *L'Isle*. — On prépare la restauration de l'intérieur du château ; les salles de cet admirable monument en ont grandement besoin.

4. *Maracon*. — La réfection de l'église, qui date du XIX^e siècle et n'est pas classée, vient d'être entreprise.

5. *Roche*. — Un comité a été constitué pour préparer la restauration du temple de cette commune.

V. EXPLORATIONS ET FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

1. *Avenches*. — L'exploration de l'amphithéâtre romain s'est poursuivie, grâce, notamment, au précieux concours du généreux donateur qui avait déjà collaboré aux précédentes étapes de cet important travail. Rien d'inédit n'a été mis au jour récemment.

2. *Bioley-Magnoux*. — La fouille de la nécropole burgonde, déjà signalée au précédent rapport, est achevée. Elle a donné un important matériel anthropologique, qui fait actuellement l'objet d'une étude à l'Institut anthropologique de Genève, que dirige le professeur Sauter. M^{lle} Reinbold, conservateur du Musée cantonal, a également recueilli plusieurs armes et des bijoux burgondes, en bronze et en fer, souvent damasquiné d'argent.

3. *Yvonand*. — Le Dr J. Hübscher a été autorisé à pratiquer des sondages à la station, encore inexplorée, du rivage du lac de Neuchâtel, à Yverdon, près de la pépinière. Les renseignements obtenus n'ont pas apporté d'élément nouveau ; cette station lacustre semble s'apparenter étroitement à celles déjà connues des mêmes niveaux. Une petite agglomération lacustre inconnue a été dépistée à proximité.

VI. MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

1. *Musée archéologique cantonal, Lausanne.* — Dans la vaste salle de ce musée, au Palais de Rumine, une série de vitrines modernes ont été posées ; on y trouve une importante documentation préhistorique où figurent en bonne place les trouvailles célèbres dont peut s'enorgueillir notre canton. La méthode d'exposition adoptée a le très grand avantage de permettre aussi bien au néophyte de s'initier à notre lointain passé qu'au spécialiste de trouver dans les mêmes vitrines de quoi alimenter son travail. Les objets exposés sont accompagnés d'étiquettes bien conçues et de schémas explicatifs parfaits.

Au laboratoire, le labeur de bénédictin entrepris par M^{lle} Reinbold a continué ; le nettoyage des pièces, leur restauration, la numérotation et le contrôle se sont poursuivis méthodiquement.

2. *Musée romain cantonal, Avenches.* — Quelques découvertes, comme à l'accoutumée, ont augmenté les collections. Sous la conduite de M. Bourquin, dont les fonctions se terminent malheureusement cette année, la mise en ordre des séries et des vitrines se poursuit.

3. *Médailler cantonal, Lausanne.* — Si notre cabinet de numismatique ne dispose pas de salles ni de vitrines accessibles au public, il a par contre été doté de locaux et de meubles de classement excellents. M^e C. Martin, son conservateur, est enfin à même de procéder au classement de l'important matériel dont il a la garde.

4. *Musée romain de Vidy, Lausanne.* — Quelques trouvailles sont entrées dans les collections.

5. *Musée d'Yverdon.* — La Société des Musées et du Vieil-Yverdon gère avec soin ce musée. Divers collaborateurs, dont MM. Kasser frères, ont apporté à la société leur bénévole concours.

5. *Musée archéologique de Nyon.* — A la fin de l'année 1949, les collections ont été redistribuées dans les salles ; elles sont maintenant exposées, de salle en salle, dans l'ordre chronologique.

VII. DIVERS

1. *Nouvelle loi.* — Le projet de loi nouvelle sur la protection des antiquités et des monuments historiques est actuellement soumis à l'examen du service de législation, qui l'a reçu au début de cette année. Il est souhaitable que ce projet soit bientôt remis au Grand Conseil, pour que notre canton soit doté de l'instrument de travail moderne que justifie et exige la protection de son patrimoine historique et artistique.

2. *Fichier des musées.* — Le Musée du Vieux-Pays d'Enhaut, à Château-d'Œx, a remis aux archives des Monuments historiques le fichier des objets de ses collections qui sont classés monuments historiques.

3. *Archives des monuments historiques.* — Le nouvel archéologue cantonal a été frappé de constater que ces archives, qui contiennent des milliers de documents graphiques et photographiques, connaissent l'enchevêtrement de quatre systèmes de classement différents. Une réorganisation, sur la base d'une numérotation unique et de fiches relatives à chaque site et à chaque monument paraît indispensable.

4. *Chartreuse d'Oujon.* — Les explorations de ces dernières années, aux ruines d'Oujon, ont démontré que la forêt qui s'élève sur les murs de la plus ancienne chartreuse de Suisse cause des dégâts extrêmement graves. Des pourparlers sont en cours avec la commune d'Arzier pour remédier à cet état de choses lamentable.

5. *Contrebande d'antiquités.* — Divers renseignements démontrent que, malgré les dispositions légales en vigueur, la contrebande d'objets provenant des stations lacustres du lac de Neuchâtel, rive vaudoise, continue. De précieux documents, extraits dans des conditions qui leur ôtent toute utilité pour l'histoire de notre canton, sont ainsi revendus à des collectionneurs privés ou à des musées d'autres cantons. L'attention des préfectures et de la gendarmerie a été attirée sur ce trafic inadmissible.

6. *Restauration non autorisée.* — M. Bosset a signalé, il y a quelques mois, qu'une fontaine, classée comme monument historique, a été modifiée sans autorisation. La bonne volonté ne suffit cependant pas à assurer une restauration correcte ; cette expérience le prouve.

La seule manière d'éviter l'oubli d'un classement serait que chaque secrétariat municipal tienne à jour une affiche où figurerait la liste des classements de la commune ; cette affiche pourrait être reproduite également dans une classe d'école, pour que les municipaux en herbe soient tôt fixés sur les trésors archéologiques de leur commune.

30 octobre 1950.

L'archéologue cantonal :

EDGAR PELICHET.



Tête virile du second âge du fer
(sans doute la plus ancienne de Suisse.) Trouvée à Nyon,
à la fin du 19^e siècle et récemment identifiée.